



**Information aux comités
(pour communication à tous les adhérents)**

Saisi de faits graves touchant aux finances et à la trésorerie nationale, le bureau national s'est réuni en urgence le dimanche 13 septembre au siège, 87 rue du Faubourg-Saint-Denis. Le BN demande que les informations ci-après soient communiquées à tous les adhérents.

1- Mardi 8 septembre en fin d'après midi, la banque où sont domiciliés les comptes du POI nous informait que Gérard Schivardi, Daniel Gluckstein et Jean Markun avaient décidé de mettre la main sur les fonds du POI.

Autant les fonds déposés sur le compte courant que les réserves (le « bas de laine ») accumulées depuis des années, qui sont principalement les réserves consacrées à la tenue du Ve Congrès ouvert.

Le trésorier national du POI n'a plus accès aux comptes. Le POI ne dispose plus, à ce jour, de ses fonds propres.

Dans la journée du 8 septembre on apprenait que c'est en qualité de co-présidents de l'« Association Parti ouvrier indépendant » que la banque faisait suite à leur demande. Cette association, dont le dépôt en préfecture est rendu obligatoire par la loi sur les partis politiques, n'a qu'un seul objet : répondre à cette obligation légale pour ouvrir un compte.

Elle n'a aucune existence politique, aucun programme politique, aucune activité militante, aucun adhérent, aucune règle démocratique et ouvrière, aucune cotisation versée. Elle est totalement inconnue du mouvement ouvrier et des militants. Elle a été déposée dès la création du POI en 2008. Elle est composée en tout et pour tout de 6 membres non élus mais désignés sur des critères d'honnêteté et de confiance pour remplir cette obligation légale.

Jusqu'à ce mardi 8 septembre, elle n'a pas eu la moindre activité. Gérard Schivardi, Daniel Gluckstein, Jean Markun en sont les co-présidents. C'est donc en s'appuyant sur cet artifice juridique que, abandonnant eux-mêmes leur titre de secrétaire national du POI, mais comme co-présidents d'une association de six membres, ils visent les cotisations et les fonds de milliers d'adhérents, militants du POI.

Le mercredi 9 septembre, on apprenait que pour faire main basse sur ces fonds, l'action avait été engagée dès le 31 août par une lettre de Gérard Schivardi, puis le 1er septembre par une lettre de Jean Markun, et enfin une lettre de Daniel Gluckstein le 6 septembre.

Le jeudi 10 septembre, le trésorier national et la trésorière nationale adjointe du POI, régulièrement élus par le BN issu du IVe congrès du POI, recevaient une lettre recommandée avec accusé de réception leur signifiant qu'ils n'étaient « plus mandataires » (ce que, selon les statuts du POI, ils n'avaient jamais été : ils sont trésoriers nationaux du POI) et les mettant « en demeure de restituer les moyens de paiement en leur possession ». Cette lettre est signée par Daniel Gluckstein au nom des trois co-présidents de l'association.

La banque informait aussi que pour tous les chèques émis avant le 8 septembre, c'était désormais Daniel Gluckstein qui décidait s'ils devaient être payés ou pas.

Le vendredi 11 septembre on apprenait que, sur les six membres de cette association, deux n'avaient jamais été consultés ni même informés de ces agissements. Tout avait été préparé en secret dans leur dos.

.....

2- Ces faits sont un maillon d'une chaîne d'événements.

Le 4 juillet, Gérard Schivardi, Daniel Gluckstein, Jean Markun ne se présentent pas au BN régulièrement convoqué par le précédent BN du 13 juin, décidé à l'unanimité et en présence de Daniel Gluckstein. Pendant le mois de juillet, Daniel Gluckstein déserte le secrétariat permanent, qu'il anime depuis 2008.

Le 15 juillet, Daniel Gluckstein, Gérard Schivardi et Jean Markun décident la sortie d'un journal contre le journal du POI, *Informations ouvrières*.

Le 5 septembre, ils organisent dans l'ombre une réunion qu'ils baptisent « bureau national » puis ensuite « commission de préparation du V^e congrès ».

Le 6 septembre à nouveau, ils ne se présentent pas au Bureau National.

Dès le 31 août, ils mettent au point l'action pour s'emparer des fonds du parti (avant même la réunion qu'ils avaient convoquée eux-mêmes).

Dès le mois de juin, les départements ou comités dont ils sont membres ne paient plus leurs cotisations à la trésorerie nationale.

Dans tous ces événements, il y a une constante.

Ils n'acceptent pas les principes minimum de toute organisation du mouvement ouvrier : le respect de la majorité, la discussion démocratique, les votes et le respect des mandats.

Ils sont minoritaires dans le bureau national du POI, ils ne l'acceptent pas et ils proclament autre chose.

Le BN régulièrement élu les démet, par un vote régulier et majoritaire, du mandat de secrétaires nationaux qu'il leur avait confié. Ils ne l'acceptent pas et ils inventent le fait totalement contraire aux statuts qu'ils seraient élus par le congrès.

Il y a des statuts du POI, ils ne les respectent pas et c'est au nom d'une association dont les statuts ne sont pas ceux du POI qu'ils agissent pour prendre l'argent. Ils ont un mandat, ils lui tournent systématiquement le dos. Ils demandent maintenant aux militants de l'argent, de payer un timbre supplémentaire : selon les statuts, seul le CFN a le pouvoir de prendre une telle décision.

Dans la région parisienne, ils convoquent un « meeting internationaliste » avec le sigle POI, dont l'adresse du siège a été soigneusement effacée, dans le but même pas dissimulé de trouver, en abusant de la bonne foi de simples participants à un meeting, une légitimité.

Ils parlent maintenant d'un « POI des origines », mais jusqu'au BN du 13 juin inclus, ils votent toutes les résolutions aux congrès, aux bureaux nationaux depuis 2008, et sans jamais en avoir parlé, ils font un journal contre *Informations ouvrières*.

Et c'est ainsi que, dans cette évolution, on note cette phrase stupéfiante dans leur déclaration du 5 septembre :

Accolé à la nouvelle notion de « POI des origines », on peut lire : « indépendance du POI vis-à-vis de l'État, du gouvernement, des patrons, des Églises et des organisations syndicales ». Pourquoi ajouter « et des organisations syndicales » ? Pourquoi mettre sur le même plan Églises, patrons, État et les organisations syndicales ?

Le BN se réunira le 3 octobre, et il définira les modalités exactes de préparation et de tenue du V^e Congrès, dans le respect des statuts, des mandats, du Manifeste du POI et des résolutions adoptées. Et aussi de la situation créée par ces agissements sur le plan financier.

Le congrès national ouvert se tiendra aux dates prévues (21 et 22 novembre) à Paris, à l'Espace Charenton, et nous en ferons une réussite avec les délégués statutairement élus, avec les militants ouvriers, les maires, les élus, les syndicalistes... comme un point d'appui pour le combat de toute la classe ouvrière pour son émancipation.

- La commission de préparation du congrès se réunit vendredi 2 octobre à 18 heures.
 - Le bureau national se réunit le samedi 3 octobre de 11 heures à 17 heures, et le dimanche 8 novembre de 11 heures à 17 heures.
 - Le secrétariat permanent se réunit vendredi 18 septembre à 17 h.
- Ces réunions se tiennent 87 rue du Faubourg-St-Denis Paris 10^e.
- Le Ve congrès, congrès ouvert, a lieu le samedi 21 et le dimanche 22 novembre 2015.